

minimum initial aux termes de l'Arrangement international sur les céréales, qui, malheureusement, ne fonctionne pas comme nous le voudrions.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Puisque le gouvernement des États-Unis a annoncé qu'il était prêt, afin de mener la lutte concernant le prix du blé, à subventionner les ventes des fermiers américains, le gouvernement canadien a-t-il l'intention d'accorder des subventions aux fermiers pour le blé de la campagne 1968-1969 qu'ils auront vendu?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, il y a longtemps qu'on subventionne les exportations de blé aux États-Unis, et c'est une politique contre laquelle nous avons souvent protesté, car elle est contraire aux intérêts des fermiers de l'Ouest. En ce qui concerne notre politique d'aide financière à l'agriculture de l'Ouest, je me contenterai de répéter ce que le ministre des Finances a dit. Quand une politique aura été arrêtée, elle sera annoncée.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la même réponse nous est donnée depuis des mois, le premier ministre suppléant dirait-il à la Chambre quand nous pouvons espérer un exposé de la politique gouvernementale au sujet de l'aide à l'agriculture de l'Ouest?

**Une voix:** Après l'ajournement de la Chambre.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, le député le sait, le gouvernement devra prendre des décisions sous peu en ces matières, à cause du début de la nouvelle campagne agricole.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre de l'Industrie et du Commerce, qui est absent aujourd'hui, m'a promis hier de me fournir une liste des prix de la Commission canadienne du blé, le premier ministre suppléant pourrait-il déposer cette liste?

**L'hon. M. Sharp:** Oui, monsieur l'Orateur. Comme mon honorable ami le sait, ce genre de renseignements est publié tous les jours et il n'y a aucune difficulté à l'obtenir. Il pourrait recevoir ces renseignements en les demandant, mais je serai très heureux de faire déposer ce document.

[L'hon. M. Sharp.]

**L'hon. M. Harkness:** Pourquoi donc le ministre du Commerce ne nous l'a-t-il pas donné hier?

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisqu'il est notoire que l'initiative prise par les États-Unis vise à rétablir les prix conformément à l'Arrangement international sur les céréales, le gouvernement va-t-il se concerter avec les États-Unis pour faire aboutir cette initiative? Autrement dit, le gouvernement projette-t-il d'appuyer les États-Unis dans leur tentative, en vue de rétablir ces prix?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, puis-je rappeler au chef de l'opposition que le Canada a pris l'initiative de cette réunion ministérielle.

**L'hon. M. Stanfield:** Voyons donc!

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggan):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné les événements des dernières années, le gouvernement doit-il établir des programmes de vente qui nous permettront de reprendre notre position antérieure, c'est-à-dire d'avoir de nouveau 25 p. 100 du marché international des céréales?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, c'est ce que veut la Commission canadienne du blé. C'est pourquoi, entre autres raisons, le gouvernement et la Commission ont souligné l'importance pour nous d'être en mesure de soutenir la concurrence. Nous aimerions, bien entendu, que cette concurrence s'exerce à des niveaux plus élevés, mais si nos concurrents baissent leurs prix, il nous faut faire de même.

**M. Gleave:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme l'Arrangement international sur les céréales a été négocié sous les auspices de la négociation Kennedy et du GATT, le gouvernement a-t-il songé à demander aux pays responsables de tenir une réunion et d'examiner la situation actuelle par rapport à cet arrangement?

**L'hon. M. Sharp:** Oui, monsieur l'Orateur. Toutes ces discussions ont eu lieu dans le cadre de la négociation Kennedy. Nous sommes très conscients, comme le député l'a signalé, que l'Arrangement international sur les céréales constitue une partie intrinsèque de la négociation Kennedy et que la balance des avantages a été compromise parce que certains pays ne s'y sont pas conformés. Nous tenons compte de ces éléments dans toutes nos négociations avec nos clients et les autres membres signataires de l'Arrangement.